

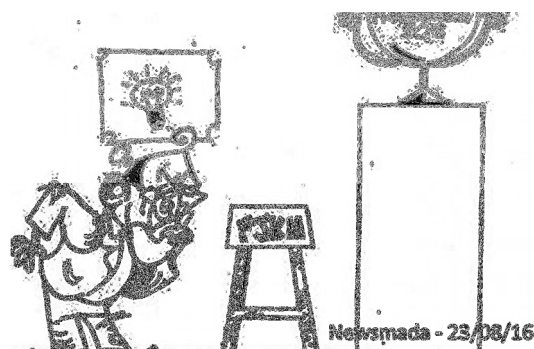
La tension politique est demeurée très vive durant toute la période. Les mesures exceptionnelles de sécurité mises en place pour la tenue de la session de l'Assemblée parlementaires francophones ont été maintenues « *en raison de la conjoncture politico-sociale et la situation sécuritaire dans le pays* ». L'attentat de Mahamasina le 26 juin et l'attaque meurtrière de dahalo, à Beroroha, qui a fait 31 morts, ont provoqué un électrochoc. Les services de renseignement seraient convaincus que des actions sont en préparation pour compromettre la tenue du Sommet de la Francophonie. Plusieurs groupements politiques ont réclamé la démission du chef de l'Etat, la suspension de la Constitution et la refondation de l'Etat. Pour le Groupe des experts nationaux (GEN), « *Madagascar est un Etat de non-droit* ». « *La situation est de plus en plus intenable pour la population qui semble sur les nerfs. Le moindre accrochage tend à virer à un drame sociétal* », titre *L'Express*, qui observe la profusion d'initiatives affirmant détenir des solutions aux maux de la nation. La commission épiscopale « *Justice et Paix* » elle-même s'est prononcé en faveur de l'organisation d'une table ronde nationale. Des syndicalistes ont préconisé la mise en place d'une « *Convention du 31 octobre 1991 bis* », structure étatique de Transition dirigée à l'époque par Albert Zafy. Marc Ravalomanana, pour sa part, a pris soin de ménager le pouvoir en place, appelant au respect des échéances électorales auxquelles il se prépare activement. L'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina, continue à se montrer très discret mais il ne fait aucun doute qu'il se prépare, depuis la résidence française, à affronter la future compétition. Un face à face en préparation qui rendrait perplexes des membres de la communauté internationale.

La tension a atteint son paroxysme avec l'annonce, par une association dénommée AFP, de tenir une manifestation sur la place du 13-Mai sans avoir au préalable demandé d'autorisation. Les forces de l'ordre ont fait savoir immédiatement qu'elles s'opposeraient par tous moyens à cet appel à manifester. Les éléments de l'Emmo/Reg ont déployé un imposant dispositif, ne laissant aucune chance aux contestataires d'investir les lieux. Les leaders ne sont pas parvenus à mobiliser et ont évité eux-mêmes d'apparaître en première ligne. Le domicile de l'un d'entre eux a été perquisitionné.



Après l'échec du mouvement AFP, soutenu par le DPF, le mouvement « **Mitsangàna ry Malagasy** » (MRM), créé il y a deux mois par d'anciens ministres de la Transition, dont Jean Omer Beriziky, ancien premier ministre, **est parvenu à réunir plus de mille participants** dans une enceinte close. La plateforme compte désormais cinq groupes parlementaires d'opposition (dont le Mapar d'Andry Rajoelina). « *Président Rajaonarimampianina, dégage !* », c'est avec ce slogan que le meeting s'est clôturé. Hajo Andrianainarivelo, président du MMM, l'un des fondateurs, déclare : « *Ce mouvement est un complément à l'Assemblée nationale, qui n'assume plus son rôle. Nous avons décidé de nous ouvrir aux autres entités en dehors de l'Assemblée et d'appeler le peuple à se lever* ». « *Nous demandons aujourd'hui des élections anticipées* », ajoute Jean-Omer Beriziky. Le MRM annonce l'amplification de son action. *RFI* note cependant que la faiblesse du mouvement est de compter en son sein sept ex-candidats à la présidentielle, ce qui ne manquera pas de poser un problème de leadership...

Le SeFaFi a publié un nouveau communiqué très remarqué, titré « Le pouvoir, au service de qui ? ». Il estime que face à la gravité de la situation, la solution n'est pas de revenir à une nouvelle transition ni de convoquer une nouvelle concertation nationale comme le suggèrent certains politiciens. Il souligne en revanche l'importance de faire le point sur la première moitié du mandat présidentiel ainsi que l'urgence de mettre en place la HCJ, le tribunal en charge de bois précieux, et un tribunal anti-corruption impartial, aux membres indépendants et totalement libres de mener leurs investigations.



Le synode de l'Eglise réformée FJKM, qui se tient tous les 4 ans, a constitué un enjeu majeur pour les politiques dans la perspective de la présidentielle de 2018. Le renouvellement de l'équipe dirigeante a donné lieu à un important lobbying, tant de la part du chef de l'Etat, membre de cette Eglise, que des partisans de Marc Ravalomanana, vice-président laïc, que le règlement n'autorisait pas à postuler pour un 3^{ème} mandat. Le synode s'est ouvert par un culte au cours duquel Hery Rajaonarimampianina est intervenu pour justifier l'existence de liens étroits entre l'Eglise et l'Etat. « *Les politiques se mêlent ouvertement de la chose religieuse, faisant fi à la laïcité de l'Etat garantie par la Constitution, a déploré Tribune*.
Contre toute attente, les craintes d'une mainmise des proches de Marc Ravalomanana ou de ceux du président de la République sur les élections ne se sont pas vérifiées, le spirituel a primé sur les calculs politiques et il a été mis fin au règne sans partage du pasteur Lala Rasendrasina et de Marc Ravalomanana. L'ancien président est toutefois parvenu à se faire élire co-président du comité de célébration du 50^{ème} anniversaire de la FJKM, qui

aura lieu en 2018. Se plaçant dans les pas de la Conférence épiscopale, le synode a affirmé sa détermination à lutter contre la corruption et la recrudescence de l'insécurité.

La Conférence épiscopale catholique a publié un communiqué critiquant très sévèrement la classe politique, dirigeants comme opposants. « *Madagascar est malade. Il y a même ceux qui affirment que la nation agonise* », a soutenu son président, Mgr Fulgence Rabemahafaly. *La Gazette* note que les relations de l'Eglise catholique avec le pouvoir se sont fortement détériorées depuis la prise de fonction du nouveau président. Des observateurs s'étonnent du silence observé par le FJKM concernant la vie politique et sociale, laissant l'Eglise catholique mener seule la contestation d'un pouvoir qui s'efforce de trouver des appuis au sein des Eglises protestantes.

Iles Eparses : une commission franco-malgache sera créée pour mettre en œuvre les résolutions des Nations unies de 1979, selon la ministre des affaires étrangères. Un dossier concernant la restitution de ces îles sera remis à l'ONU en octobre, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle.

L'ambassadeur de Turquie a accusé deux entités turques installées dans la capitale de fonctionner sur des financements occultes et d'être des centres de formation de terroristes. Ces établissements auraient en fait des liens avec l'organisation de Fethullah Gulen suspectée d'être à l'origine de la tentative de coup d'Etat du 15 juillet. La ministre des affaires étrangères a vivement réagi à ces accusations mais les autorités semblent s'être pliées aux injonctions de la Turquie en confiant au SAMIFIN et à la gendarmerie une enquête sur six ressortissants turcs.

L'association des « Îles Vanille », à laquelle adhère Madagascar, a décidé l'expulsion des Maldives pour « islamisme ». Entrées en 2013 au sein de l'association, les Maldives ont été exclues à « l'unanimité » lors d'une réunion de son bureau.

Les organisations de la société civile se regroupent et s'organisent. Le mouvement « *Rohy* », fort d'une centaine de membres, entend œuvrer notamment dans la lutte contre la corruption, le respect de l'Etat de droit, la défense de l'environnement et la gestion durable des ressources, la promotion des droits humains.

L'ambassadeur des Etats-Unis met à nouveau l'accent sur le respect des droits de l'homme. « *La promotion des droits de l'homme est au cœur de ma mission à Madagascar* », a-t-il déclaré.

18/08/16



Joaquim Chissano a effectué une mission à Madagascar « pour s'enquérir de la situation politico-économique ». Médiateur de la crise malgache au nom de la SADC était de retour dans la Grande île pour la première fois depuis trois ans, avec le titre « *d'envoyé spécial de la SADC* ». Conscient du risque de retour d'une crise institutionnelle, il s'est fait le défenseur du dialogue et de la stabilité. Les dispositions de la feuille de route qui n'ont pas encore été mises en œuvre ont fait l'objet d'échanges avec ses interlocuteurs, parmi lesquels Marc Ravalomanana et les Eglises du FFKM. Nombre d'observateurs se sont interrogés sur les motivations réelles de cette visite inattendue. Joaquim Chissano devrait présenter son

rapport de mission au Sommet de la SADC qui se tient au Swaziland. La réconciliation nationale et l'indemnisation des victimes de la crise figurent parmi les points de la feuille de route qui n'ont pas trouvé leur aboutissement. Marc Ravalomanana pourrait profiter de ce Sommet pour marquer son retour sur devant de la scène africaine en vue de la présidentielle de 2018.

Les préparatifs du Sommet de la Francophonie du mois de novembre soulèvent toujours autant d'interrogations. Des travaux phare qui avaient été annoncés ont pris du retard et pour certains ne seront pas achevés dans les délais. Certains proches du pouvoir s'activent pour bénéficier des retombées financières de cette manifestation.

Les médias se font toujours l'écho **d'attaques violentes de villages par des bandes armées et de vols massifs de bovidés.** L'insécurité n'est pas l'exclusivité du monde rural : la capitale est touchée, ainsi que plusieurs grandes villes, comme Toamasina et Antsiranana. Cette dernière est victime d'un phénomène préoccupant de délinquance juvénile. Les grands axes routiers sont la cible de « *coupeurs de route* » qui dévalisent des taxi-brousse. Certains établissent un lien entre la recrudescence de l'insécurité et les phases de tension sociale et politique comme celle que connaît actuellement le pays. **Le Kung-fu**, dont l'action s'est trouvée mêlée à l'histoire de la Grande île depuis l'époque de Didier Ratsiraka, relance son recrutement, organise un grand rassemblement national et s'engage à soutenir le régime dans la lutte contre l'insécurité. Une « *épidémie* » de **vols de cloches d'églises**, accompagnée parfois d'actions violentes, se reprend en diverses régions. Selon plusieurs sources, Madagascar pourrait ne pas

être à l'abri de visées terroristes. **L'islamisme radical** aurait pu profiter des défaillances de l'Etat pour s'implanter discrètement dans certaines régions. Tombé dans un guet-apens tendu par un gang armé, un jeune Karana a été abattu dans un quartier de la capitale. Un opérateur mauricien a été kidnappé par un gang qui a obtenu le versement d'une importante rançon. Des actes de **vindictes populaires** sont encore signalés. Plus de 220 individus ont été arrêtés dans le cadre des opérations d'assainissement de la filière vanille menée dans la région Sava durant le deuxième trimestre de 2016, période au cours de laquelle de nombreux collecteurs ont été agressés. **Deux jeunes bénévoles Français ont été tués à Sainte-Marie**. Ils étaient éco-volontaires d'une association malgache. En 2015, six Français ont été tués sur l'île, un chiffre auquel il faut ajouter les six décès survenus depuis janvier. Neuf suspects ont été placés en garde à vue, dont un ressortissant français.

Cinq personnes inculpées **d'envoi clandestin de travailleurs migrants au Koweït** ont été placées sous mandat de dépôt. Le responsable du réseau est en fuite. Des membres du réseau ont avoué avoir déjà envoyé cette année seize Malgaches au Koweït. Une centaine de demandes figureraient dans leur liste d'attente.

Une vedette appartenant à une organisation environnementale a été interceptée par la brigade nautique de Mayotte. À son bord, 19 personnes dont six Malgaches et six Africains en situation irrégulière. Il s'agit de la 3^{ème} tentative répertoriée en l'espace de 4 mois.

Les prisons malgaches enregistrent une cinquantaine de décès par an, en raison notamment de la malnutrition qui touche un détenu sur deux. Un programme d'urgence alimentaire du CICR prend en charge 4 000 prisonniers et bénéficie à près de la moitié des 42 établissements pénitentiaires malgaches qui comptent 22 000 détenus. Le budget de l'administration pénitentiaire a diminué d'environ 70 % depuis 2009.

Des policiers ont menacé des plaignants devant le tribunal d'Antananarivo après inculpation d'un des leurs, incarcéré. Le prévenu est un agent du service antigang (SAG), inculpé d'association de malfaiteurs, acte de banditisme, détention de munitions et d'effets militaires. Un policier de l'Unité d'Intervention Rapide de la police nationale a quant à lui été traduit devant le parquet pour une tentative d'attaque armée qui a tourné court.

Les tests de présélection pour le concours des douanes ont été annulés et reportés. Des problèmes techniques ont été rencontrés et les tests proposés ne répondent pas aux normes exigées en matière de transparence et de rigueur, en dépit d'une convention passée avec le Bianco. Quelques 15 000 candidats postulent pour 240 postes d'agents d'encadrement, de contrôleurs et d'inspecteurs des douanes.

Trois inspecteurs généraux d'État accusés de non-respect des règles déontologiques convoqués en conseil de discipline. Il leur serait reproché d'avoir publié dans la presse d'opposition un rapport « *extrêmement* », sensible qui accable de manière nominative Olivier Mahafaly, ministre de l'intérieur de l'époque et Claudine Razaimamonjy, femme d'affaires réputée proche de la présidence de la République.

Quatorze inculpés à Toamasina pour fraude douanière. La branche locale du Bianco a présenté devant le procureur du tribunal de première instance un dossier concernant une affaire de « *fraudes douanières avec corruption impliquant des sociétés privées ainsi que des agents de l'administration de Toamasina* ».

Le ministère de l'éducation à la 3ème place des secteurs les plus corrompus, selon un rapport du Bianco. L'intégration de la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires fait partie des mesures envisagées. Le détournement des kits scolaires et le recrutement des enseignants Fram sont les formes de corruption le plus souvent citées, ainsi que la fraude aux examens. *RFI* rappelle que Madagascar est parmi les pays les plus corrompus au monde : 123ème sur 168, selon Transparency international.

Le ministère des finances et du budget a débusqué en son sein 1 083 fonctionnaires fantômes de janvier à mai 2016. Une opération portant sur les pensionnés de ce département ministériel avait déjà permis de débusquer 6 000 retraités fantômes.

« **La lutte contre le blanchiment d'argent, dans sa version actuelle, n'est pas efficace** », déplore le DG du **SAMIFIN**. Ceci en raison du manque de coordination et de coopération entre les différentes entités concernées mais aussi en raison de l'insuffisance des textes. Le système judiciaire est particulièrement pointé du doigt. Les signalements qui lui sont adressés par les banques et établissements financiers ne sont jamais suivis d'effet. Une nouvelle stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent est en préparation. La menace terroriste rend cette mise à plat urgente et incontournable.

Transparency International Madagascar (TI-M) accompagne la commission gouvernance du collectif de la société civile Rohy dans sa lutte anti-corruption. Selon le directeur exécutif de TI-IM, « *le blocage principal dans la lutte anti-corruption reste toujours le manque de volonté politique. On constate de plus en plus que la lutte anti-corruption est fortement présente dans tous les discours mais concrètement il est très difficile de voir des avancées* ».

Le comité d'experts en charge de l'élaboration des textes sur la réconciliation nationale suggère la tenue d'une session extraordinaire du Parlement. Deux textes concernant la suite du processus ont été présentés devant les deux Chambres durant la session extraordinaire du 5 au 16 juillet mais leur adoption a été ajournée, tout particulièrement à la demande des partisans de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina, qui suspectent le pouvoir de vouloir faire obstacle à leur candidature à la présidentielle de 2018. **Les membres du mouvement Rohy renouvellent leurs craintes quant au projet de loi portant création d'une cour spéciale en matière de délinquance économique, financière et fiscale,** préparé par la présidence et dont la discussion a été différée. Ils estiment que ce projet de loi pourrait provoquer une nouvelle crise politique.

La HCC juge anticonstitutionnelles certaines dispositions de la loi sur le Haut conseil de la défense nationale (HCDN) qui prévoient une composition « *exclusivement* » militaire de l'institution, ne prenant en considération que la dimension militaire de la défense nationale. Le texte initial sur le HCDN aurait prévu une ouverture de l'institution à d'autres acteurs mais l'armée aurait obtenu son verrouillage, allant jusqu'à en exclure la police nationale.

La HCC juge non-conforme à la Constitution un article de la loi sur la lutte contre la corruption, pour non-respect du principe de présomption d'innocence. L'article litigieux stipule en effet que « *tout agent public (...), doit être suspendu de ses fonctions ou de son mandat jusqu'à une décision définitive de justice, nonobstant le principe de présomption d'innocence. (...) Toute personne bénéficiant d'une relaxe ou d'un acquittement au bénéfice du doute dans une décision définitive de justice ne doit plus être nommée à un poste de responsabilité* ».

La HCC a lancé un rappel à l'ordre à l'endroit des membres des institutions de l'Etat qui n'ont pas encore effectué leur déclaration annuelle de patrimoine. La Cour publie une nouvelle fois les noms de ceux qui ne s'y sont pas encore conformés mais déplore qu'aucune disposition ne rende possible la prise de mesures coercitives à l'encontre des récalcitrants. Il convient en outre de rappeler que la déclaration ne fait l'objet d'un examen qu'en cas de suspicion de malversations.

Des enfants victimes de harcèlement et d'exploitation sexuelle sur les réseaux sociaux. La recrudescence du phénomène a conduit le groupe de télécom Telma, sous l'égide de l'Unicef, à organiser une journée dédiée à la protection des enfants sur le Net. 170 officiers de police judiciaire ont été formés sur le cadre légal de la cybercriminalité et sur les techniques d'investigation numérique.

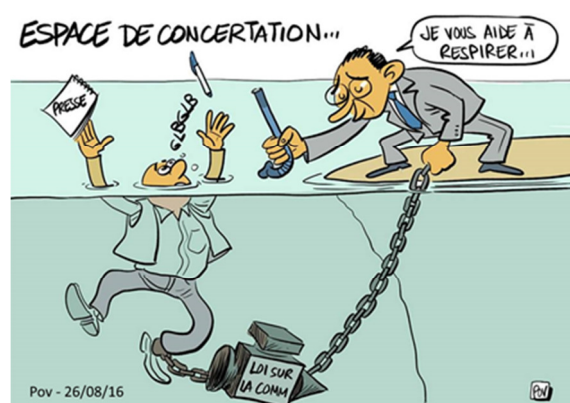
Lutte contre la prolifération des instituts privés de formation de paramédicaux : le ministère de l'enseignement supérieur met en place un examen national pour l'obtention de la licence en « *sciences de la santé* ». Les instituts privés non agréés qui n'ont cessé de proliférer ces dernières années n'auront plus le droit de délivrer de diplômes « *maison* » dès la fin de cette année universitaire. Cinq instituts privés de formation de paramédicaux dépourvus d'habilitation auraient été récemment suspendus.

Le président du Sempama (Syndicat des enseignants) menace de ne pas assurer la rentrée scolaire et de décréter une « *année blanche* » si le gouvernement ne satisfait pas rapidement ses revendications.

Rentrée scolaire : la gratuité de l'éducation reste un défi. Les recrutements massifs d'enseignants fonctionnaires des trois dernières années n'ont pas suffi à alléger la charge des parents d'élèves des écoles publiques. La plupart d'entre eux devront encore payer une somme importante pour prendre en charge les salaires des enseignants communautaires qui assureront l'éducation de leurs enfants.

Planification familiale (PF) : l'objectif est de faire progresser le taux de prévalence contraceptive de 35 à 50 % d'ici 2020. 18 % des femmes se marient avant d'avoir 18 ans et la majorité donne naissance avant l'âge de 20 ans. L'augmentation de l'accessibilité des jeunes au service de PF constitue donc l'une des priorités. L'utilisation de la contraception devrait réduire également le taux de mortalité maternelle de 478 à 300 pour 100.000.

A Madagascar, 7 femmes sur 10 pensent que l'homme a le droit d'exercer une violence quelconque dans son foyer, en tant que chef de famille, selon une enquête conduite par une ONG financée par l'UE.



La HCC déclare que le code de la communication est conforme à la Constitution. Seul un article a été retoqué par la HCC qui, dans sa décision, demande au législateur de « *préciser* » les éventuelles « *conditions à l'exercice du droit à la liberté d'information* ». La HCC indique qu'un autre article doit être mis en conformité avec la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et les pratiques et instruments internationaux des droits de l'homme. La HCC décide en outre que la loi, tant

décriée, modifiant et complétant certaines dispositions **de la loi de 2014 sur la lutte contre la cybercriminalité, est déclarée conforme à la Constitution**. Ces annonces ont fait l'effet d'une bombe dans les milieux journalistiques qui avaient placé tous leurs espoirs dans la possibilité pour la HCC d'ordonner une nouvelle délibération du Parlement. Plus de 200 journalistes ont signé une déclaration dans laquelle ils expriment leur mécontentement. Une partie des journalistes, membres du « *Mouvement pour la liberté d'expression* », placent le combat sur le terrain politique et viennent grossir les rangs d'une opposition qui cherche à écarter le mandat du président de la République. L'ambassade des Etats-Unis souhaite qu'un dialogue franc et ouvert puisse s'instaurer entre les professionnels des médias et le pouvoir. Hery Rajaonarimampianina a confirmé que la loi sera promulguée mais il a proposé aux journalistes la mise en place d'un espace de concertation entre les acteurs, afin de débattre des considérants avancés par la HCC dans sa décision et des amendements proposés par les professionnels des médias. Le « *Mouvement pour la liberté d'expression* » annonce qu'il ne participera pas à la mise en place de l'espace de concertation proposé.

RSF a publié un communiqué pour dénoncer un **abus de pouvoir commis par les autorités communales d'Illakaka** qui ont privée d'électricité la radio locale *Jupiter*, « *dont le ton est jugé trop indépendant des pouvoirs économiques et politiques en place* ».

Le gouvernement a suspendu le projet d'exploitation aurifère de la société chinoise à Soamahamania. Dans un communiqué, le Collectif Tany a contesté la délivrance du permis environnemental par l'Office National pour l'Environnement. La tension est demeurée très vive sur le site où les propriétaires de terrains qui ont signé des baux avec la société chinoise réclament la reprise des travaux. Jiuxing Mines se dit victime collatérale d'une guerre politique entre le régime et l'opposition. Une médiation engagée par le gouvernement semble néanmoins pouvoir déboucher sur un compromis avec les exploitants. Une affaire similaire a vu le jour à proximité de Mananjary : la population exige de départ d'un exploitant chinois accusé d'atteinte à l'environnement. Les autorités du district ont décidé la suspension des activités engagées sans autorisation et la saisie du matériel.

La Gazette condamne la « *permissivité administrative* » qui permet à des « *exploiteurs prédateurs étrangers* » de s'installer où bon leur semble, sans concertation avec les communautés locales et aux mépris de leurs coutumes.

« **L'exploitation des terres rares à Ampasindava est un piège dangereux pour Madagascar** », écrivent dans un communiqué le **CRAAD-OI et le Collectif Tany**. Madagascar fait partie des pays cibles pour les terres rares. Le projet d'exploitation est situé sur la péninsule d'Ampasindava (régions Diana et Sofia) où Tantalus Rare Earth Malagasy dispose d'une concession de 300 km². Les signataires, après avoir présenté de manière détaillée les risques encourus, plaide pour l'application stricte du principe de précaution.

Les agents de douanes de l'aéroport d'Ivato ont déjoué une **nouvelle tentative de trafic d'or**. Un ressortissant étranger en partance pour les Seychelles cachait un bracelet de 240 grammes dans un mouchoir.

Présentés devant le parquet pour **trafic de tortues**, quatre suspects ont été arrêtés à Toliara. Parmi eux figurent le conseiller technique d'un député, ainsi que l'époux d'une commissaire de police. L'Alliance Voary Gasy (AVG) révèle que **des trafiquants chinois de tortues en provenance de Madagascar ont été sanctionnés par un tribunal de Guangzhou**.

L'exploitation sauvage du corail sur le littoral de Toamasina monte en flèche, boostée par la hausse effrénée de la demande. Une pratique qui se répercute sur l'environnement marin. Des saisies ont été opérées.

Les importateurs de bois de rose de Singapour, Wong Wee Keong et la société qu'il dirige, Kong Hoo Ltd, ont été acquittés par le tribunal de la cité-Etat. Les autorités malgaches n'ayant pas confirmé l'authenticité de la lettre envoyée par l'ancien premier ministre Jean Ravelonarivo attestant de l'illégalité de l'exportation et n'ayant pas souhaité témoigner au procès, les importateurs ont pu tirer leur épingle du jeu. L'Alliance Voary Gasy (AVG) annonce qu'elle va démontrer par tous moyens, avant que la Cour suprême de Singapour ne rende un arrêt non-susceptible de recours, que cette exportation revêtait un caractère illicite.

Le secrétariat de la CITES n'est pas satisfait du rapport qui lui a été soumis par Madagascar début juillet. Il recommande au Comité permanent qui se réunira en septembre de sanctionner la Grande île. Un embargo sur toutes les espèces inscrites aux annexes de la CITES sera demandé jusqu'à ce que toutes les conditions posées soient satisfaites. Parmi celles-ci figure la nécessité de procéder à l'inventaire et à l'audit d'au moins du tiers des stocks de bois précieux. Pour l'heure, ce ne sont que près de 29 000 rondins saisis et confisqués qui ont été inventoriés tandis que l'inventaire des 300 000 rondins déclarés par les opérateurs n'a toujours pas eu lieu. Madagascar doit également prouver que des actions concrètes ont été réalisées dans la répression de l'exploitation illicite et du commerce illégal de bois précieux. Le décret d'application de la loi portant création de la chaîne spéciale contre le trafic de bois de rose n'a toujours pas été mis en application. Depuis le début du scandale du bois de rose, vers 2008, aucun baron du bois de rose n'a jamais été traduit devant la justice. Des exportations illicites auraient encore été signalées sur le littoral nord-est, « *sous la protection d'un sénateur de la*

région », écrit *La Gazette*. Selon le SAMIFIN, le trafic de bois de rose dissimulerait d'importantes affaires de **blanchiment d'argent dans la filière vanille**, particulièrement lucrative.

Des espèces protégées, particulièrement le palissandre, font l'objet de trafic dans le corridor d'Ankeniheny-Zahamena, l'un des plus grands vestiges de forêt humide sempervirente de l'Est. Le corridor est menacé par une exploitation sauvage que les communautés locales, objets de menaces, ne parviennent pas à éradiquer.

La mise en place des zones d'investissement agricole (ZIA) dans le Vakinankaratra mise en cause par le CRAAD-OI et le Collectif Tany. Les habitants de plusieurs communes ont été priés de se préparer à quitter les lieux alors que les promoteurs du projet s'étaient engagés à ne procéder à aucune expulsion. Les paysans n'ont pas été informés de la possibilité pour leurs associations de participer aux investissements dans le cadre de ces ZIA.

Madagascar est **en tête des 5 pays africains qui ont cédé le plus leurs terres agricoles aux investisseurs étrangers depuis 2000**, selon *Thinking Africa*, avec plus de 3,7 millions d'hectares.

La sous-secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires humanitaires affirme que le Sud-Est est menacé par une grave crise humanitaire. L'insécurité alimentaire qui le frappe est imputable, selon ses dires, à la marginalisation de cette région par les pouvoirs successifs depuis des décennies ainsi qu'au manque chronique d'investissements publics dans ces régions éloignées de la capitale et difficiles d'accès. Le PAM a reçu au port d'Ehoala une première cargaison de 1 000 tonnes d'aide alimentaire fournie par l'USAID, en appui à ses opérations d'urgence dans le Sud. En visite à Madagascar, le directeur général de la FAO a lancé lui aussi un message d'alerte sur le risque de famine dans le Sud.

Prévu sur la période 2017-2022, le **Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle** officiellement lancé fin août avec 116 millions d'euros pour démarrer, fournis par la COI et la FAO. Il vise à améliorer la productivité malgache, la compétitivité et le commerce inter-îles des produits agricoles d'intérêt communautaire. Le programme a pour ambition notamment de faire de la Grande île le grenier à riz de l'océan Indien, un projet controversé par la société civile.

30/07/16



Le C.A. du FMI a approuvé l'attribution à Madagascar de la « Facilité Élargie de Crédit ». L'accord porte sur une durée de 40 mois, pour un montant de 305 millions de dollars. Il s'agit d'une contribution destinée au « renforcement de la stabilité macroéconomique et à la promotion d'une croissance durable et inclusive ». La décision ouvre la voie au décaissement immédiat de 43,5 millions de dollars. Le montant résiduel sera mis à disposition en plusieurs tranches sur la durée du programme, sous réserve de la réalisation de revues semestrielles. Le 1^{er} suivi-évaluation est annoncé pour début septembre.

Lutte contre le blanchiment de capitaux : le SAMIFIN intègre le réseau régional du COMESA. Madagascar devrait être admis dans le Groupe anti-blanchiment de l'Afrique Orientale et Australe (GABAOA) d'ici quelques semaines. Un appui sera apporté au SAMIFIN pour améliorer la qualité et la rapidité de l'analyse des transactions suspectes.

L'ouverture du ciel malgache aux compagnies privées étrangères se poursuit. Les connexions avec le continent africain, l'océan Indien et l'Asie se développent. Le ministre du tourisme et des transports annonce qu'il défendra le **projet de privatisation d'Air Madagascar**. L'État demeurera actionnaire minoritaire. L'appel d'offre relatif à ce projet sera lancé avant la fin de l'année.

Indice mondial de compétitivité : Madagascar au 130ème rang sur 144 pays classés, selon la dernière édition (2015/2016) du rapport mondial sur la compétitivité du Forum économique mondial. A l'échelle africaine, le pays se situe à la 30ème place.

Le groupe Turc Aksa va construire une centrale thermique d'une capacité de 120 MW alors que la production actuelle de Madagascar est de 350 MW. L'électricité produite sera cédée à la Jirama sur une période de 20 ans. **Le gouvernement a attribué par ailleurs la construction d'une centrale hydraulique à la société française Eiffage.** Le projet situé sur le fleuve Onivé est destiné à résoudre les problèmes d'alimentation en énergie électrique d'Antananarivo. La centrale pourrait fournir jusqu'à 300 MW d'hydroélectricité, voire 600 MW sous certaines conditions. « *Le gouvernement s'engage à l'utilisation de ces sources d'énergie et de laisser petit à petit les centrales thermiques* », annonce le ministre de tutelle. « **La transition énergétique est en marche** », affirme de son côté le chef de l'Etat. La centrale sera opérationnelle dans deux ans. Dans l'immédiat, l'État continue à subventionner la Jirama à hauteur de près de 100 millions de dollars pour 2016. En parallèle, les délestages se poursuivent alors que des hausses de tarifs se succèdent, en application des conditionnalités imposées par le FMI.

La Chine à la conquête de la Grande île. Une importante délégation a sillonné le nord du pays, en quête de projets dans de nombreux secteurs. 1 400 entreprises chinoises opèrent déjà dans la Grande île, notamment dans le commerce, les travaux publics et les mines. 30 000 touristes chinois sont attendus dès cette année, alors que le Madagascar ne parvient pas à retrouver ses marchés européens, perdus avec la crise politique de 2009 et le climat d'insécurité qui se développe depuis lors.

L'entreprise française Floréal d'Ankorondrano a annoncé la mise en chômage technique de 1 300 personnes. Avec 3 000 employés et 3 usines, Floréal est l'un des acteurs majeurs du textile à Madagascar.

Madagascar se classe 135ème sur 148 pays dans le classement mondial 2015 relatif aux technologies de l'information et de la communication (Tics) mais gagne deux places. Le taux de pénétration de l'Internet reste très faible, à 4,6 %.